

A enregistrer et/ou imprimer et conserver pour la durée de l'année scolaire

Nous contacter :

✉ 4, rue de la mairie
26140 Saint Rambert d'Albon

☎ 04.75.31.08.06

🌐 <http://www.saintfrancoislesgoelands.com>

▪ Mme Patricia VINCENT, cheffe d'établissement
@ direction@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Myriam Morcillo, secrétaire
@ : secretariat@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Stéphanie Kibritciyan, comptable :
@ comptabilite@saintfrancoislesgoelands.com

▪ M. Philippe de Brito, C.P.E. :
@ cpe@saintfrancoislesgoelands.com

Chers parents,

Les membres de l'OGEC ont pris la décision, au regard du nombre d'élèves de l'ensemble scolaire, qu'il n'était plus nécessaire de fonctionner avec deux chefs d'établissement. Il a été décidé de laisser cette responsabilité à Mme Patricia Vincent uniquement.

M. Clément PETIT, Président OGEC.

Quelques changements en cette nouvelle année :

- Mme Griot-Renard change d'établissement ; elle est remplacée par M. Philippe de Brito. Il sera votre interlocuteur direct.
- Mme Chabert quitte l'établissement pour de nouvelles aventures.
- Mmes Garde et Orand seront responsables pédagogiques au collège.
- **Il est désormais interdit de fumer aux abords de l'établissement** (Cf. décret n°2025-582 du 27 juin 2025).
- Le dispositif « portable en pause » voulu par la Ministre de l'Education nationale **interdit à l'ensemble des élèves d'être en possession d'un téléphone portable dans l'établissement** (Cf. education.gouv.fr).

I. Rentrée des classes et résultats aux examens:

Comme les années précédentes, nous maintenons une rentrée échelonnée :

Elèves de 6^{ème} : Rentrée le **lundi 1^{er} septembre** à 8h05 et jusqu'à 16h50.
Journée d'intégration avec le Professeur Principal et son équipe.
Repas offert pour les élèves de 6^{ème} (pris en charge par l'établissement)
Rentrée des parents d'élèves de 6^{ème} aux mêmes horaires.

Elèves de 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} : Rentrée le **mardi 2 septembre** à 8h05.

Dès le lundi 1^{er} septembre, les élèves partent soit avec leurs parents, soit attendent dans l'établissement le départ des cars (ils seront guidés le premier jour).

Les diverses actions de la communauté éducative seront poursuivies et tournées au service des jeunes afin qu'ils puissent, par étape, élaborer leur projet personnel grâce à des parcours scolaires différenciés.

Que soient félicités les élèves et l'équipe pédagogique pour les excellents résultats obtenus aux différents examens à la session de juin 2024 :

Brevet des Collèges - série générale :

72 admis sur 80 candidats soit 90 % de réussite dont 68 avec mentions
17 « très bien » avec les félicitations du jury pour 9 d'entre eux
21 « bien » et 21 « assez bien »

II. Quelques points, quelques informations concernant l'année 2025/2026 :

1/ Structures pédagogiques :

Les professeurs principaux :

6 ^{ème} A : Mme Lacroix	5 ^{ème} A : Mme Breyton	4 ^{ème} A : Mme Chaze	3 ^{ème} A : Mme Muschler
6 ^{ème} B : Mme Orand	5 ^{ème} B : Mme Acevedo	4 ^{ème} B : Mme Gigandet	3 ^{ème} B : M. Bargé
6 ^{ème} C : M. Crespy	5 ^{ème} C : M. Junqueira	4 ^{ème} C : Mme Garde	3 ^{ème} C : Mme Dalfino
6 ^{ème} D : Mme Tardy			3 ^{ème} D : Mme Chapuis

Les horaires : cours sur 5 jours (mercredi le matin uniquement). Les élèves auront des cours de 50 minutes ce qui permettra de dégager une séquence de 30 minutes de travail personnel encadré le plus souvent par un enseignant.

- Le matin : 8h05 ⇨ 12h15 (4 séquences cours et 1 séquence de travail personnel de 30 min en fonction des activités)
 - L'après-midi : 13h15
ou selon les classes ↘ 16h50 (3 ou 4 séquences)
↗ (transport à partir de 16h55 pour toutes les classes)
14h05
 - Etude du soir : 17h05 ⇨ 17h45 ou 18h05
- Entrée au plus tard à 8h55 et sortie au plus tôt à 16h.

2/ Informations pratiques :

2.1) Latin :

Tout élève qui choisit le Latin en 5^{ème} a l'obligation de garder cette langue jusqu'à la fin de la 3^{ème} (excepté circonstance exceptionnelle).

2.2) Les activités de l'association sportive :



Les activités de l'association sportive ont lieu le plus souvent le mercredi après-midi selon un horaire et un calendrier affichés par l'équipe des Professeurs chargés de l'encadrement : Mme Kosieniak et M. Crespy.

Ce calendrier des activités proposées sera mis en ligne prochainement par l'équipe des professeurs d'EPS sur le site internet de l'établissement. Merci de rendre le bulletin rapidement.



2.3) Les activités entre 13h15 et 14h05 :

Ces activités débiteront au plus vite.
Les élèves peuvent :



- Se documenter ou lire au CDI.
- Travailler en salle multimédia.
- Club jeux de société
- Chorale une fois par semaine.



2.4) La pratique de l'E.P.S. :

La pratique de l'E.P.S. nécessite une tenue appropriée. Les jeunes disposant de temps et locaux pour se changer, il est **indispensable** que cette tenue soit différente de celle du jour.

Au regard des textes officiels, les inaptitudes à la pratique de l'E.P.S. doivent être justifiées par un certificat médical, **les parents ne sont pas autorisés à dispenser leur(s) enfant(s) des cours d'E.P.S.** C'est le Professeur d'E.P.S. qui décide et qui prévoit des aménagements possibles.

2.5) Ecole Directe :

C'est l'outil principal de communication entre l'établissement et les familles. Il vous servira notamment pour signaler les absences ou retards. Vous y trouverez les circulaires de rentrée et trimestrielles, les bulletins et relevés de notes, l'appel à contribution, le calendrier de réservation de la cantine. Vous pourrez contacter les professeurs pour échanger ou pour fixer un rendez-vous (le secrétariat ne gère pas les plannings des enseignants) et vous inscrire pour participer aux réunions parents/professeurs.

 **Chaque parent possède son propre accès personnel et il est important d'utiliser le bon. Attention : les parents de collégiens ne doivent pas se servir des codes de leurs enfants.**

Très important :

Dans le cas d'un changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail, nous vous demandons d'en informer immédiatement le secrétariat par écrit ou par mail à l'adresse suivante : secretariat@saintfrancoislesgoelands.com, de sorte que toute famille puisse être joignable à temps.

Vous pouvez aussi mettre les données à jour directement sur Ecole Directe et nous vous demandons de bien vouloir les vérifier en ce début d'année scolaire.

En cas de séparation/divorce, merci de vous rapprocher du centre administratif afin que nous puissions mettre à jour votre dossier. Chaque parent possède son propre accès Ecole Directe que la famille soit ensemble ou non. Il est important que chacun utilise le sien qui est relié à son numéro de portable personnel.

Merci de votre compréhension.

2.6) Etude du soir :

Une étude dirigée est proposée tous les lundis, mardis et jeudis soirs de 17h05 à 17h45 ou 18h05. Pour ce faire, une circulaire d'information sera transmise à votre enfant dès les premiers jours de classe, une fois son emploi du temps connu. Un coupon d'inscription sera à rendre à l'équipe de Vie Scolaire. Toute absence prévisible sera signalée au surveillant par écrit via Ecole Directe.

L'étude du soir est un lieu de travail, et non pas une salle d'attente. Tout élève perturbateur pourra en être exclu temporairement ou définitivement.

2.7) Transport scolaire du conseil départemental :

a] Les élèves qui prennent un service de car pour se rendre à l'établissement et qui n'ont pas rempli de demande de titre des transports scolaires pour l'année, sont invités soit à s'inscrire via Internet (site de la région Auvergne Rhône Alpes).



b] Les entrées et sorties du Collège se font par le portail principal (face à l'avion). A la descente des cars et dès leur arrivée, les élèves doivent se rendre directement dans la cour du collège. A la fin des cours du soir, il est recommandé aux élèves d'attendre les cars dans l'enceinte de l'Ensemble Scolaire. Les cars stationneront Place de la Mairie pour récupérer les élèves, sous la vigilance de la Police Municipale.

Pour les parents venant chercher leur(s) enfant(s) en voiture, il serait bon de venir à 16h50 afin d'éviter des encombrements. Les premiers bus arrivent dès 17h05.

c] Le bus privé de l'établissement :

En cas d'absence, prenez soin de contacter Michel (matin) ou Sonia (soir) sur le portable du car : **06-76-00-82-40**

3/ Bourses au collège :

Vous trouverez tous les renseignements ainsi qu'un simulateur pour estimer vos droits à l'adresse mail suivante : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>. Ces informations sont aussi disponibles dans la rubrique « Documents » sur Ecole Directe.

Les ressources et le nombre d'enfants à charge sont justifiés par l'avis d'impôt sur le revenu. Pour l'année scolaire 2025-2026, c'est le revenu fiscal de référence de **l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de l'année 2024** qui est retenu.

Par ailleurs, sachez que certaines familles (notamment dans la Drôme) peuvent bénéficier de bourses départementales versées par le Conseil Départemental. Ces demandes s'effectuent directement sur le site internet du département d'habitation.

4/ Les séjours ou sorties scolaires :

Dans la mesure du possible, l'équipe éducative propose des sorties ou séjours pour chaque niveau de classe. Afin de ne pas déstabiliser le calendrier scolaire et les cours, une ou deux semaines seront réservées à ces projets. Les dates seront communiquées ultérieurement. Il faut prévoir, selon les séjours, environ entre 100 et 400 €. Des paiements sur plusieurs mois seront mis en place par les organisateurs.

Pour les élèves de 6^{ème}, la facturation annuelle tiendra compte du versement de 450 € au titre du séjour scolaire pour permettre la mensualisation du paiement et l'éventuel reliquat sera régularisé sur le mois de juin.

5/ Carte Top Dép'Art à destination des élèves drômois :

Pour les nouveaux élèves (tous niveaux confondus) :

Faire une demande de carte à partir de la plateforme *Top Dép'Art* hébergé sur le site du département de la Drôme (<https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/education/la-carte-top-depart/>).

L'établissement devra ensuite valider votre demande.

Pour les élèves déjà scolarisé dans notre établissement, la reconduction est automatique.

6/ Opération « un fruit à la récré » :



Cette année, nous reconduisons le projet à fournir **un fruit par jour** à chaque collégien qui sera inscrit. Nous ne bénéficions plus de l'aide financière de l'Europe, cette action vous coûtera **27€ par enfant pour l'année** et votre enfant aura un fruit à chaque récréation du matin. Cette action débutera mi-septembre, et sera portée sur votre facture annuelle le cas échéant selon les inscriptions faites auprès de la vie scolaire.

7/ Protection Secours Civique niveau 1 (PSC1) pour les élèves de 4^{ème} :

Cette aptitude est une composante du livret personnel de compétences du socle commun rédigé par l'Education Nationale et se révèle nécessaire par conséquent à l'obtention du nouveau diplôme national du brevet des collèges.

Le collège met en place une formation pour l'obtention de ce nouveau diplôme pour tous les élèves de 4^{ème}.

A l'issue de cette formation, le participant doit être capable d'exécuter correctement les gestes de secours destinés à :

1. Protéger la victime et les témoins.
2. Transmettre l'Alerte aux secours d'urgence adaptés.
3. Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

La formation nécessite 8h, par groupe de 10 élèves maximum. Une session se déroulera sur une journée complète. Le coût de cette formation est de 50 euros par élève est inclus dans la facturation. Ce prix comprend l'achat et l'entretien du matériel, la cotisation UGSEL, la formation du formateur, l'intervention du formateur, le livret pédagogique remis en fin de session, le certificat de compétence.

8/ Restauration :



Nous vous rappelons que la gestion de réservation et de paiement des repas de cantine s'effectue sur internet, via *Ecole Directe*.

Chaque collégien aura une carte qui lui permettra de valider son passage à la restauration. Les écoliers sont badgés par un personnel.

Rappels : Les élèves inscrits au self ne sont pas autorisés sortir de l'établissement.

Pour l'année scolaire 2025/2026, le prix du repas est fixé à 5,65€ pour les enfants de classe de maternelle (de TPS à GS) et 5,85€ pour les enfants des classes de primaire et de collège (de CP à 3^e).

La gestion complète du service restauration est sous la responsabilité de l'établissement. Cela nous permet de proposer un service de restauration traditionnelle et de qualité avec l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique et/ou de producteurs locaux.

Le Chef cuisinier, Cédric Jacome, et sa collaboratrice, Jennifer Véga, ont à cœur d'organiser des repas à thème tout au long de l'année.



Attention : Les repas doivent être réservés au plus tard le jour scolaire précédent avant 13h30

→ réservation le vendredi avant 13h30 pour le repas du lundi

→ réservation le lundi avant 13h30 pour le repas du mardi

→ réservation le mardi avant 13h30 pour le repas du jeudi

→ réservation le jeudi avant 13h30 pour le repas du vendredi.

Tout repas pris sans réservation sera facturé 1€ supplémentaire.

Les repas réservés non consommés ou annulés hors délai seront facturés.



La nouvelle restauration entrera en fonction bientôt !!



9/ Pastorale :

Mme Marie FOLACHER, animatrice en pastorale, est chargée de la mise en œuvre de la pastorale scolaire en coordination avec le Père Bernard :

- en créant du lien entre les élèves et les différents membres de la communauté éducative,
- en proposant des temps forts (actions caritatives, projet d'ouverture aux autres, célébrations),
- en développant la culture religieuse,
- en permettant, à ceux qui le souhaitent, une recherche spirituelle, la préparation des sacrements et l'approfondissement de la Foi.

Mme Marie FOLACHER sera présente pour les élèves de l'ensemble scolaire avec des modalités différentes en fonction des niveaux.

10/ Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :

L'association des parents d'élèves (APEL), organise plusieurs animations (loto, soirée à thème, kermesse, ...) afin d'aider au financement des projets pédagogiques, des sorties et voyages scolaires et accompagne régulièrement les temps forts de l'établissement (Cross, Portes ouvertes, Célébrations, remise de diplômes, ...).

L'APEL recherche chaque année de nouveaux membres ou simplement des bénévoles pour les aider. Nous vous remercions pour la confiance que vous leur accorderez.

Pour contacter l'APEL : apel@saintfrancoislesgoelands.com ou via Ecole Directe.

11/ Calendrier du 1^{er} trimestre 2025/2026 : Ces dates sont susceptibles d'être modifiées au besoin.

- Les photos de classe et portrait auront lieu le lundi 8 septembre.
- Cross du collège : vendredi 17 octobre.
- **Réunion Parents/Professeurs à partir de 17h05 (sous forme de permanence) :**
 - pour les 6^{ème} : mardi 4 novembre (6eAB) et jeudi 6 novembre (6eCD),
 - pour les 5^{ème} : lundi 3 novembre,
 - pour les 4^{ème} : vendredi 14 novembre,
 - pour les 3^{ème} : jeudi 13 novembre (3^eAB) et lundi 17 novembre (3^eCD).
- Journée pédagogique établissement le lundi 10 novembre : les enfants n'auront pas classe ce jour-là.
- **Portes ouvertes n°1** : vendredi 21 novembre de 17h à 19h.
- **Fin des notes du 1^{er} trimestre** : mercredi 26 novembre.
- Stage en entreprise pour les élèves de 3^{ème} (B/C/D) du 24 au 28 Novembre. Les élèves de 3A auront 6 semaines de stages : du 22 septembre au 3 octobre, du 24 novembre au 5 décembre, du 16 au 20 mars et du 1^{er} au 8 juin.
- Conseils de classe du 1^{er} trimestre :
 - pour les 6^{ème} : lundi 1^{er} décembre (6eAB) et mardi 2 décembre (6eCD),
 - pour les 5^{ème} : jeudi 4 décembre (5eABC),
 - pour les 4^{ème} : jeudi 11 décembre (4^eABC),
 - pour les 3^{ème} : lundi 8 décembre (3^eAB) et mardi 9 décembre (3^eCD).
- Journée Noël : vendredi 19 décembre. Les élèves auront cours normalement le matin puis auront des activités plus conviviales l'après-midi. Ils termineront tous à 16h ce jour-là.



Il me reste à souhaiter à chacun une excellente fin de vacances et une année scolaire particulièrement fructueuse. Pour tout renseignement que vous jugerez utile, je reste bien sûr à votre disposition, soit par téléphone, soit par mail, soit en prenant rendez-vous.

Bien cordialement,

Mme Patricia VINCENT
Cheffe d'établissement.